

## Conflit d'interet pour un huissier

Par schaman, le 09/12/2011 à 22:15

Bonjour,

Alors voila, j'ai une question d ordre général concernant les huissiers.

Un huissier gérant d'immeuble peut-il etre l'huissier qui rédige les actes (commandement et assignation) ? N'y a t il pas un conflit d'interet ?

D'après mon notaire, il y a un conflit évident....

J ai pris contact avec l'ordre départemental des huissiers, mais je crains de ne pas avoir la réponse a temps.....l'audience pour ma belle-mere a lieu mardi 13 décembre.

L'ordre National des huissiers precise sur son site qu'un huissier gérant d'immeuble à la compétence pour la rédaction des baux et des etats des lieux et qu'il a compétence pour le suivi (ils ont bien écrit suivi!) des contentieux....

Merci de m'éclairer et de m'apporter vos lumieres...(je suis un peu dans le noir....). Ma bellemere n'a pass les moyens de prendre un avvocat